

Question 1 :

(1 point)

Définir ce qu'est l'obligation de moyen ?

Question 2 :

(1 point)

Qu'est-ce que la responsabilité civile ?

Question 3 :

(1 point)

Vous effectuez une plongée hors club entre GPN4, devez-vous respecter les textes ? Justifiez.

Question 4 :

(1 point)

Qu'est-ce la mise en danger d'une personne ? Citez un exemple.

Question 5 :

(2 points)

Quelles sont les personnes généralement nécessaires à la constitution du bureau d'une association ?
Expliquez rapidement leurs rôles.

Question 6 :

(1 point)

Quels sont les documents régissant l'organisation et l'activité des clubs ?

Question 7 :

(4 points)

En tant que GPN4 vous pouvez organiser vos propres plongées sans DP, listez le matériel de secours obligatoire sur un site de plongée ?

Question 8 :

(2 points)

Quels sont les différents niveaux de plongeurs adultes que vous êtes susceptibles d'encadrer et le nombre de plongeur maximum par palanquée ?

Question 9 :

(3 points)

Quels éléments doivent obligatoirement figurer sur la fiche de sécurité ?
Après la plongée, qu'en fait la structure organisatrice ?

Question 10 :

(1 point)

Quelle est la périodicité des inspections visuelles et des requalifications périodiques d'un bloc de plongée privé et d'un bloc d'un club fédéral ?

Question 11 :

(1 point)

Que signifie le sigle EPI ?

Question 12 :

(0,5 point)

Vous devez renouveler votre certificat médical, vous allez vous présenter au GPN4.
Votre médecin généraliste peut-il vous établir votre certificat médical ?

Question 13 :

(0,5 point)

Quelle est la durée de validité du certificat médical pour la pratique de la plongée ?

Question 14 :

(1 point)

La licence FFESSM couvre-t-elle la responsabilité civile ? Justifiez :
La licence FFESSM couvre-t-elle la responsabilité pénale ?

REFERENTIEL DE CORRECTION

Question 1 :

(1 point)

Définir ce qu'est l'obligation de moyen ?

- *Tout mettre en œuvre pour prévenir un accident et de disposer des moyens nécessaires pour y faire face le cas échéant.*
- *Organisation de la plongée*
- *Matériel de secours...*

Question 2 :

(1 point)

Qu'est-ce que la responsabilité civile ?

- *C'est l'obligation de réparer les dommages (ou préjudices) causés à autrui*
- *Il faut qu'il y ait une faute, un préjudice (moral, physique ou financier) et un lien de causalité entre la faute et le préjudice*

Question 3 :

(1 point)

Vous effectuez une plongée hors club entre GPN4, devez-vous respecter les textes ? Justifiez.

Les GPN4 ne peuvent pas ignorer le code du sport, un juge en tiendra compte. Il faut les respecter.

Question 4 :

(1 point)

Qu'est-ce que la mise en danger d'une personne ? Citez un exemple.

- *C'est la violation délibérée ou un non-respect d'une obligation de sécurité ou de prudence*
- *Ne pas respecter les prérogatives*

Question 5 :

(2 points)

Quelles sont les personnes généralement nécessaires à la constitution du bureau d'une association ?

Expliquez rapidement leurs rôles.

- *Président : représentant de l'association, pour toutes les activités*
- *Secrétaire : gestion de l'administratif*
- *Trésorier : gestion des finances du club*
- *NB : 2 personnes sont possibles, avec pour l'une un cumul de fonction.*

Question 6 :

(1 point)

Quels sont les documents régissant l'organisation et l'activité des clubs ?

- *Les statuts*
- *Le règlement intérieur*

Question 7 :

(4 points)

En tant que GPN4 vous pouvez organiser vos propres plongées sans DP, listez le matériel de secours obligatoire ?

0 à la question si oublie de l'O₂

- *Un moyen de communication permettant de prévenir les secours. Une VHF est nécessaire lorsque la plongée se déroule en mer au départ d'une embarcation support de plongée*
- *Eau douce potable*
- *Un ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle (BAVU) avec sac de réserve d'oxygène et trois masques (grand, moyen, petit)*
- *Un masque à haute concentration*
- *Un ensemble d'oxygénothérapie*
- *Une couverture isothermique*

- *Fiches d'évacuation selon un modèle type*
- *Le plan de secours*
- *Une bouteille d'air de secours avec son détendeur,*
- *Un moyen de rappel des plongeurs au départ d'une embarcation*
- *La tablette de notation immergeable*
- *Un jeu de table*

Question 8 :

(2 points)

Quels sont les différents niveaux de plongeurs adultes que vous êtes susceptibles d'encadrer et le nombre de plongeur maximum par palanquée ?

- *Baptême : 1 par 1 uniquement en milieu artificiel de moins de 6 m et après accord du DP*
- *PE12 - Débutants dans l'espace 0-12 m jusqu'à 4*
- *PE20, N1 : jusqu'à 4 plongeurs - 0-20 m*
- *PE40 ; N2 : jusqu'à 4 plongeurs - 0-40 m*

Question 9 :

(3 points)

Quels éléments doivent obligatoirement figurer sur la fiche de sécurité ?

Après la plongée, qu'en fait la structure organisatrice ?

- *Les noms, les prénoms, les aptitudes des plongeurs et leur fonction dans la palanquée ainsi que les différents paramètres prévus et réalisés relatifs à la plongée.*
- *Cette fiche est conservée une année par tout moyen par l'établissement.*

Question 10 :

(1 point)

Quelle est la périodicité des inspections visuelles et des requalifications périodiques d'un bloc de plongée privé et d'un bloc d'un club fédéral ?

- *Cas général : inspections visuelles tous les 12 mois ; requalifications périodiques tous les 2 ans*
- *Cas dérogatoire : inspections visuelles tous les 12 mois ; requalifications périodiques tous les 6 ans*

Question 11 :

(1 point)

Que signifie le sigle EPI ?

EPI = Équipement de Protection Individuel.

Question :12 :

(0,5 point)

Vous devez renouveler votre certificat médical. Vous allez vous présenter au GP-N4.

Votre médecin généraliste peut-il vous établir votre certificat médical ?

Oui

Question 13 :

(0,5 point)

Quelle est la durée de validité du certificat médical pour la pratique de la plongée ?

1 an

Question 14 :

(1 point)

La licence FFESSM couvre-t-elle la responsabilité civile ? Justifiez :

Oui, la licence est aussi une assurance, elle paye tout ou partie des dommages pour lesquels vous êtes responsable civilement.

La licence FFESSM couvre-t-elle la responsabilité pénale ?

Non